



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Panne application Hélios

Question écrite n° 13085

### Texte de la question

Mme Sandra Delannoy interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur la panne du système « Hélios », application permettant de gérer les flux financiers de la comptabilité publique. En effet, cette panne a commencé le 5 février 2026 et ne semble toujours pas avoir été réparée. De fait, de nombreux maires ont fait part à Mme la députée de leur inquiétude quant aux prochains paiements des salaires des employés communaux par exemple, ou encore le règlement de simples factures. Il lui demande donc comment le bon fonctionnement financier des collectivités publiques va être maintenu et s'il a de la visibilité quant à la date à laquelle l'application sera à nouveau totalement fonctionnelle.

### Texte de la réponse

Un incident technique dont la nature est exceptionnelle s'est produit le jeudi 5 février midi sur un des sites d'exploitation de la Direction générale des Finances publiques qui héberge le système d'information Hélios qui est l'application informatique utilisée par la DGFIP pour la gestion comptable et financière des collectivités locales et les hôpitaux. Cette application, dont le niveau de disponibilité est habituellement élevé, communique avec les logiciels budgétaires et financiers utilisés par ces mêmes collectivités locales et hôpitaux. L'origine de l'incident est matérielle : cette panne a en effet été causée par la défaillance d'une baie de stockage. Il ne s'agit ni d'une « cyberattaque » ni d'un « bug » causé par un changement de version de l'application ou un défaut de code. Cet incident a généré des désagréments importants pour les utilisateurs de l'application mais aussi pour les services ordonnateurs en stoppant la transmission des flux de données entre les collectivités locales et les hôpitaux, d'une part, et, les services comptables de la DGFIP, d'autre part, rendant impossible ou retardant le traitement des opérations de dépenses ou de recettes. Les associations des élus locaux, les services financiers des collectivités locales ainsi que les hôpitaux ont été tenus régulièrement informés des difficultés rencontrées et de l'évolution de la situation. Grâce à la très forte mobilisation des équipes techniques de la DGFIP, y compris durant les week-ends, ainsi que de l'intervention du fournisseur du matériel à l'origine de la panne, le matériel a pu être réparé et les sites d'hébergement reconfigurés pour permettre le redémarrage d'Hélios dans les meilleurs délais possibles. Le redémarrage de l'application Hélios a eu lieu de façon progressive : l'activité a ainsi pu redémarrer dès le vendredi 13 février pour la moitié des postes comptables de la DGFIP et depuis le mardi 17 février matin, l'application est disponible dans l'ensemble des postes comptables de la DGFIP. De même, la transmission des flux de données par les services financiers des collectivités locales et des hôpitaux a pu reprendre, elle aussi, de façon progressive et sécurisée entre le 13 et le 17 février. Entre la reprise et la fin du mois de février les postes comptables de la DGFIP ont procédé, en lien avec les services ordonnateurs, au paiement des dépenses considérées comme prioritaires et urgentes, dont les paies des agents et les aides sociales.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sandra Delannoy](#)

**Circonscription :** Nord (3<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 13085

**Rubrique** : Collectivités territoriales

**Ministère interrogé** : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

**Ministère attributaire** : [Action et comptes publics](#)

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [24 février 2026](#), page 1563

**Réponse publiée au JO le** : [21 avril 2026](#), page 3376